

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)  
**Heft:** 15

**Artikel:** La société lausannoise au XVIIIe siècle : suite  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179348>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### La société lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Lecture faite à la Société artistique et littéraire de Lausanne, le 14 mars 1867.

#### III.

L'heureux temps dont parlait Gibbon est certainement bien à regretter pour nous, pour notre *Société artistique*, qui n'aurait pas eu besoin alors, de faire mettre à de jeunes imberbes la crinoline et le corset pour jouer les rôles de femmes sur la scène du Casino.

Les mœurs offrent-elles donc moins de sécurité aujourd'hui; nous ne le croyons pas, mais ce qui existe aujourd'hui et qui n'existe pas jadis, ce sont parfois d'étrôts préjugés, de malheureuses préventions, une grosse peur du *qu'en dira-t-on?*...

O mamans, soyez plus confiantes pour l'hiver prochain; nous soignerons vos trésors comme la prunelle de nos yeux.

Il faut le dire, cependant, c'est dans la *Société du printemps* que Gibbon devint éperdument amoureux de M<sup>me</sup> Curchod; c'est dans une autre société littéraire dite *du samedi*, fondée par M<sup>me</sup> de Charrière, une des femmes les plus distinguées du XVIII<sup>e</sup> siècle, que Gibbon, épris de M<sup>me</sup> de Montolieu, se jeta gros et gras au pied de celle-ci et ne put se relever qu'à l'aide d'une domestique que M<sup>me</sup> de Montolieu avait appelée.

Mais, mesdames, je crois que cet amour était très sincère, très innocent, et qu'avec un embonpoint pareil il ne pouvait courir bien loin; il ne pouvait absolument rien y avoir de trop léger dans la conduite de Gibbon.

On comprend que des récréations aussi instructives que celles de la société lausannoise, auxquelles prenaient part de nombreux étrangers, devaient considérablement adoucir nos mœurs, polir notre langage. Il resta cependant par ci par là certaines originalités, certaines expressions du crû, qui eurent de la peine à disparaître, même dans la bonne compagnie, car on raconte que dans le salon de la princesse de Wurtemberg, où se trouvaient la comtesse de Brionne et plusieurs grandes dames, la belle-sœur de Tissot répondit à la princesse, qui lui demandait si elle demeurait bien loin de son frère, le célèbre médecin :

« — Assez loin, mais on peut passer *par dernier*, et, quand il pleut, je *trousse* mes jupes, *je te fourre mes claques* et je te *drille* chez ma sœur. »

« La sociabilité, dit Monod dans ses *Mémoires*, semblait être un des principaux traits de notre caracte-

» tère; il n'y avait pas de ville qui ne vit chaque soir dans son sein plusieurs réunions de personnes de différents âges des deux sexes formées tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre pour converser et s'amuser. »

On sentait le besoin de se voir, de causer ensemble; on citoie une société de personnes qui se réunissaient familièrement pour causer et souper; chacun apportant son plat, sans consulter son voisin, il arriva un jour que le dîner fut composé de six hâchis! On s'amusa beaucoup de cette coïncidence, mais on mangea peu.

Les Lausannois commencèrent à sortir de la ville pour s'amuser; les parties de campagne vinrent à la mode; on fit des courses alpestres dans nos montagnes restées inconnues jusqu'alors et qu'on croyait hantées par les esprits malfaits. « Les dames de *St-François*, dit un chroniqueur du temps, se mettaient en chemin par le plus beau temps et le plus beau soleil du monde pour aller chercher de l'ombre dans quelques bosquets, sous quelques arbres touffus. »

On avait aussi des repas champêtres; on faisait des *pique-nique*, comme à Rovéréaz; ainsi que le prouve une ancienne toile, qui se voit encore au château de Mézery, dont elle orne la salle à manger; les personnages qui y sont représentés sont ceux qui jouaient à Mon-Repos ou qui en suivaient les représentations. « C'étaient entre autres, dit M. Olivier, la marquise de Champcenet, Madame de Coreelles, Crousaz-la-Basse, un autre Crousaz, vrai type de chasseur bourru qui, toujours grondant, portait en tapinois ses deux chiens bassets *dans son sac*, d'où il ne les tirait mystérieusement que dans un endroit solitaire et lorsqu'il était sur la trace du gibier. Il y avait encore plusieurs officiers en semestre venus de Nyon et un peu de tous les côtés. Quels joyeux camarades! Quels francs rires! Quelles bonnes chansons! Voyez-les, accoudés sur l'herbe où le déjeûner est servi, et, à leurs pieds, ce magnifique rang de bouleilles qui attend immobile dans le ruisseau. Enfin, il n'est pas jusqu'à la gouvernante et jusqu'à la fermière qui n'aient aussi leur place sur le tableau. »

« Comme la classe élevée, dit M. Vulliemin, le peuple aimait le plaisir, la société, la danse. Le dimanche, à la ville et au village, les filles se formaient en ronde sur la place publique et dansaient en chantant les rondes nationales, les *Koraules* du Pays-Romand, souvent improvisées (au moins en partie) et d'une simplicité pleine de gaîté et de malice.

Il n'y a guère plus de 60 ans que les messieurs et les dames de Lausanne se réunissaient encore, les soirs d'été, sous les marronniers de la cathédrale, pour y danser aux chansons. Une société plus vulgaire dansait comme eux ; les voix s'entremêlaient ; ces deux rondes, en tournoyant si près l'une de l'autre, semblaient se confondre et, à quelque distance, on ne voyait qu'une ronde, comme on n'entendait qu'un seul refrain :

Nous n'irons plus au bois, etc.

Ce spectacle se reproduisait dans les petites villes. L'usage voulait que le bailli donnat le branle. Un jour, à Nyon, celui que Berne venait d'envoyer, prit rang avec son fils ; une lessiveuse (buandaire) les séparait. Tout à coup elle entonne d'une voix gaillarde, sur l'air des *Trois petits bonnets ronds* :

Dansons, dansons,  
D'une main je tiens l'âne et de l'autre l'ânon.

Le bailli fut longtemps à vouloir comprendre que ces paroles, étant celles d'une ronde ancienne, ne pouvaient être corrigées. Parfois, la ronde se changeait en *Coquille ou Farandaule* ; la bande joyeuse se pliait, se repliait, et courait se perdre dans les champs, dans les bois, en entraînant dans sa course les enfants et les vieillards même. »

Tel était le tableau que présentaient nos mœurs, à la ville et à la campagne.

En terminant notre petit travail, nous croyons devoir faire observer à nos lecteurs que, pour le rendre plus complet, nous avons dû nécessairement y remettre en scène plusieurs personnages dont nous avions déjà parlé dans nos articles sur le château de Coppet, et revenir aussi sur quelques anecdotes déjà racontées.

*Note.* Quelques personnes nous ayant demandé quelle était la maison où Rousseau donna son concert, nous nous sommes aperçus que nous avions, en effet, oublié de l'indiquer. Cette maison est située à l'angle formé par la rue de la Madelaine et les Escaliers-du-Marché, du côté de la Palud.

L. M.

#### Les poissons d'Avril.

Si l'on en croit les dictionnaires, la coutume de donner des *poissons d'avril* remonte à la passion de N. S. Jésus-Christ, pendant laquelle il fut renvoyé de Pilate à Hérode et d'Hérode à Pilate, bafoué par la foule.

Sans nier cette origine, il nous paraît étrange que des Chrétiens aient consacré ce triste souvenir par une coutume vexatoire, qui a traversé des siècles de foi ardente, où l'Eglise tenait le glaive de la justice et allumait tant de bûchers.

Quoi qu'il en soit, le premier avril est un jour fécond en mystifications de tous genres, faites avec plus ou moins d'esprit.

Qu'on nous permette un exemple entre mille :

L'an dernier, une demoiselle, dont on n'a pas voulu nous révéler le nom, trouve en rentrant chez elle une marchande à la toilette qui l'attendait depuis long-temps et ne cachait point son impatience.

M<sup>me</sup> X., fort étonnée, demande de quoi il s'agit.

On lui exhibe une lettre qui lui donne le fou rire.

Elle voit que, sur sa propre invitation (non signée cependant, et d'une écriture inconnue), la marchande à la toilette vient acheter de vieilles robes dont elle veut se défaire.

M<sup>me</sup> X. s'empresse de démontrer à la pauvre mystifiée qu'on lui a fait une de ces espiègleries sans conséquence au mois d'avril, et qu'elle ne lui a jamais écrit.

Déçue dans ses espérances commerciales et regrettant fort les deux heures qu'elle a perdues, la marchande s'en va.

Dix minutes plus tard arrive une somnambule, appelée de la même manière.

Cette fois, M<sup>me</sup> X. trouve le tour encore plus plaisant, attendu que la *voyante* se fâche et veut absolument savoir d'où part le poisson d'avril pour s'en venger.

— Ceci vous regarde, madame, répond en riant la maîtresse de la maison ; puisque vous possédez la double vue, cherchez les coupables, punissez-les comme vous l'entendrez, je vous les abandonne entièrement.

Avant la fin de la journée, se présente encore un pédicure, muni d'une même lettre.

Celui-ci avait retardé un voyage d'affaires pour se rendre chez M<sup>me</sup> X. à l'heure indiquée dans la missive.

Il était furieux, exaspéré, et maudissait de tout son cœur l'*imbécile* qui l'empêchait d'extirper les cors de tout un régiment en garnison à Chambéry.

Rien ne pouvait amuser davantage M<sup>me</sup> X. Le fou rire la reprenait à chaque figure nouvelle, marquant son désappointement d'une façon plus accentuée.

Le lendemain parut un professeur de chorégraphie, très vexé que M<sup>me</sup> X. se refusât à apprendre la polka, la mazourka, le boléro, ou tout autre danse de caractère.

Enfin, le 15 avril, ce fut le tour d'un coiffeur pourvu des pomades les plus efficaces pour arrêter promptement la chute des cheveux.

Ce dernier était absent quand l'invitation lui avait été faite ; il espérait cependant que M<sup>me</sup> X. n'aurait consulté aucun autre patricien.

Le coiffeur seul eut assez d'esprit pour rire de bon cœur avec la personne chez qui on l'avait envoyé, laquelle, pour le dédommager un peu de sa peine lui raconta toutes les déconvenues dont elle avait été la cause innocente.

C'est de lui que nous tenons ce fait, dont nous garantissons l'authenticité.

Toutefois, comme il n'est pas toujours facile de faire courir les ânes gris jusqu'à Paris<sup>4</sup>, on se contente le plus souvent d'expédier des lettres plus ou moins fréquentes et non affranchies, que les destinataires se gardent bien de refuser de peur que les employés de la poste ne s'en divertissent.

Là, sous le masque de l'anonyme (toléré un jour

<sup>4</sup> Mois d'avril  
Qui fait courir  
Les ânes gris  
Jusqu'à Paris.

Refrain qu'on chante aux mystifiés.